

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT

EN SCIENCES COMPTABLES, CONCENTRATION CPA

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.





L'étudiant à l'Université du Québec en Outaouais doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
Information financière	
CTB 1823	Introduction aux états financiers
CTB 1833	Analyse des états financiers
CTB 1863	Immobilisations et instruments financiers simples
CTB 1883	Sujets particuliers en comptabilité
CTB 1933	Comptabilité en contexte international
CTB 1983	Comptabilité des placements complexes
Comptabilité de gestion	
CTB 1873	Compréhension et contrôle des coûts
CTB 1893	Analyse et prise de décisions
Audit et certi	fication
CTB 2003	Contrôle interne
CTB 1923	Principes d'audit
Fiscalité	
CTB 1843	Fiscalité des particuliers
CTB 1903	Fiscalité des entreprises et des investisseurs
Finance	
FIN 1143	Évaluation des projets d'investissements
FIN 1153	Politiques de financement
Stratégie et g	ouvernance
CTB 1953	Contrôle de gestion stratégique
MNG 1433	Gestion stratégique

Autres connaissances

Autres contraissances	
Technologies de l'information	
Système d'information comptable	
Droit commercial	
Économie	
Analyse microéconomique	
Analyse macroéconomique	
Méthodes quantitatives et statistiques	
Introduction à la statistique de gestion	
Cours requis par l'UQO pour DESS-CPA	
Activité d'intégration en sciences comptables	
Audit des états financiers et autres missions	
Réorganisations et planification fiscale	

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE Véronique Plouffe, CPA auditrice

Tél.: 819 595-3900 [1715] Téléc.: 819 773-1760

veronique.plouffe@uqo.ca Site Web : is.gd/uqo_cpa

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec en Outaouais exige une moyenne de 3,2/4,3.